

COMPTE - RENDU



Rédacteurs : Alain Philipona, Alain Boulet et Valérie Le Strat.

Présents : Nicole Ludeau-Pavy (Paris 11), Olivier Perlot (Université de Reims – Champagne Ardenne), Olivier Glénat (Toulouse 1), Alain Mayeur (Association ESUP), Michel Boudenoot (Lille 3), Alain Fayolle (Université Saint-Etienne), Jean Pierre Lainé (Unilim), Mariel Fayemi (Paris Descartes), Philippe Worms (AMU), Evelyne Boonen (UDL), Hélène Brochet-Toutiri (Amue) Joëlle Lenoir (Amue).

Destinataires : Présents + Marie-Christine Monge (Bordeaux 4), Sylviane Benistant (Grenoble 1), Stéphane Creusot (UDL), Serge Portela (AMU), Gérard Soula (AMU), Hugues Ponchaut (Amue), Joyce Gabus (Amue).

06/12/2013 (COMPTE RENDU VALIDE)

COMITE DE PILOTAGE DES PROJETS APOGEE ET ROF (DU 30 OCTOBRE 2013)

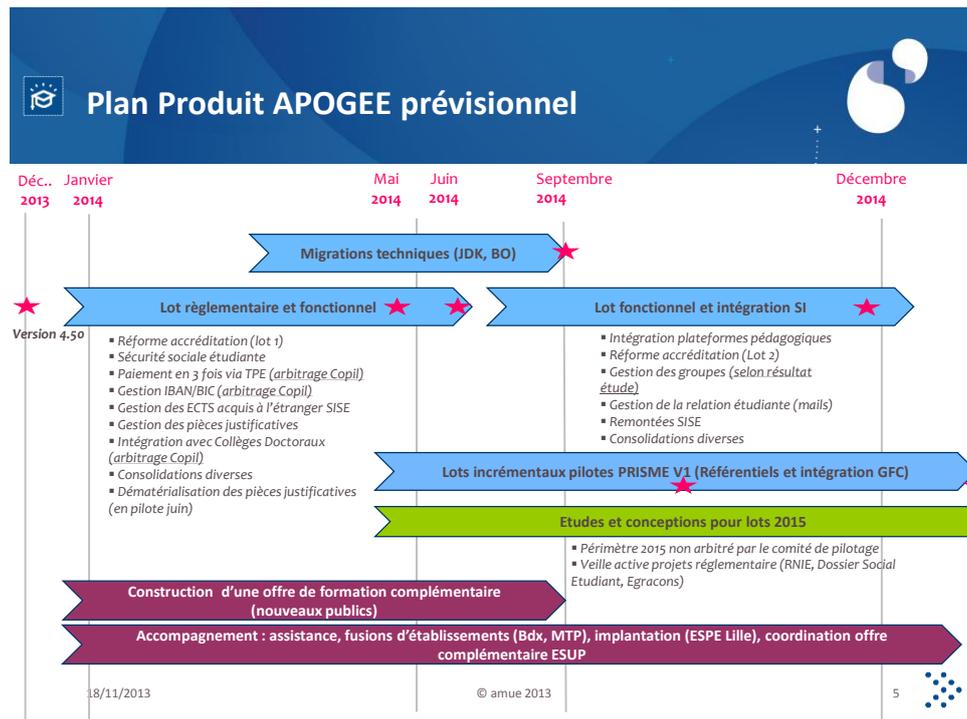


Ce compte-rendu est un relevé de conclusions du comité de pilotage. Il ne retrace pas l'ensemble des échanges des participants. Hélène Brochet, Directrice par intérim, introduit le comité de pilotage après un rapide tour de table.

1. Projet Apogée

1.1. Plan produit Apogée

Après un rappel des derniers travaux en cours, en particulier la réception de la version 4.50 prévue d'être mise à disposition début décembre, le plan produit prévisionnel 2014 est présenté.





1.2. Demandes d'arbitrages et décisions



Demandes d'arbitrage

- + Se reporter au dossier de pilotage transmis en amont (près de 30 thèmes – liste non exhaustive)
- + Rappel de la stratégie actée jusqu'à maintenant :
 - Palier technologique, règlementaire obligatoire, consolidation du périmètre actuel, intégration au SI. Pas d'extension (nouveau domaine)
- + 3 sujets d'arbitrage:
 - Thème 20 : Intégration avec plateformes mutualisées de gestion des écoles doctorales (Collèges)
 - Thème 21 : Paiement en 3 fois avec mode de paiement « prélèvement automatique »
 - Priorités 2015+ :
 - choisir les thèmes prioritaires à étudier en 2014 (étude d'opportunité, étude de besoins), pour ensuite être soumis à l'arbitrage avant toute mise en œuvre (conception, mise en œuvre) en fonction du ROI.
 - Prendre en compte décisions ROF.

18/11/2013

© amue 2013

9



Pour le détail des arbitrages, se reporter au fichier annexe excel [Portefeuille FT CP20131030](#) (colonne : Décision ou commentaires du Comité de pilotage du 30 octobre 2013).

Pour le prochain comité de pilotage, le Consortium AMETHIS assurera une présentation du Consortium et de sa solution.

1.3. Indicateurs qualité

Par manque de temps, les indicateurs qualité n'ont pu être présentés et sont joints en annexe.



Indicateurs qualité

- + Pas d'alerte (indicateurs joints) : campagne d'inscription 2013 s'est déroulée dans de très bonnes conditions
- + Comité précédent : indicateur de mesure de la qualité de l'assistance (tout produit) :
 - Toujours en cours d'instruction en interne Amue (convergence des pratiques, indicateur)

18/11/2013

© amue 2013

11





2. Projet ROF

2.1. Plan Produit ROF

Il est fait un point sur les actions menées depuis le dernier comité de pilotage :

- Diffusion de la version 2.50
- Planification des versions 3.00 et 3.10



La constitution du plan produit 2014 est soumise à l'arbitrage du comité.

2.2. Demandes d'arbitrage et décisions

10 thèmes sont proposés et ont été présentés sur des documents transmis préalablement à la réunion.

| N° | Intitulé thème évolutif | Typologie | Pré-requis | Contrainte calendaire (prévisionnelle) | Moyenne estimée charges prestataire | Niveau maturité thème | Commentaires Amue |
|----|---|---|-------------------------|--|---|-----------------------------|---|
| 1 | Généralisation de la gestion par objectif | Amélioration existant / consolidation technique | | 2014 | 270 | Fort | Consolidation des évolutions 3.00 et 3.10. Rationnalisation de la structuration technique |
| 2 | Réforme Accréditation - Nomenclatures | Réglementaire | Application réforme ESR | 2014 | 64 | Moyen | Conditionné par calendrier réforme |
| 3 | Améliorer les zones de texte riches | Ergonomie | | | 60 | Fort | Améliorer l'ergonomie de la contribution |
| 4 | Réforme Accréditation - Parcours & champs | Réglementaire | Application réforme ESR | 2014 | 260 | Moyen | Conditionné par calendrier réforme |
| 5 | Réforme Accréditation - Paliers, Multi-établissements | Adaptation aux évolutions réglementaires | Après points 2 et 4 | | 90 + ? | Faible | Conditionné par calendrier réforme; évolutions non obligatoires |
| 6 | Enrichir la gestion par objectifs | Amélioration existant | Après point 1 | | 120 | Moyen | Ergonomie, adaptation aux besoins de chaque établissements |
| 7 | Processus Workflow / Profils | Amélioration existant | Après point 1 | | 250 | Faible | Rendre ROF adaptable aux organisations de chaque établissement |
| 8 | Faciliter la conception | Amélioration existant | | | 140 | Moyen | Améliorer les interfaces de conception |
| 9 | Améliorer ergonomie des vues | Amélioration existant | Après point 1 | | 110 | Moyen | Améliorer les interfaces tous profils |
| 10 | Lien ROF=>Apogée | Extension périmètre | Application réforme ESR | | ? | Faible | Capacité à initialiser la SE Apogée avec la modélisation ROF |



Les arbitrages demandés doivent être effectués en gardant à l'esprit les demandes et besoins des utilisateurs actuels et des sites utilisateurs potentiels.



- + Selon vous, quels sont les freins actuels au déploiement de ROF?
- + Les priorités arbitrées en P1 permettent-elles de lever la totalité de ces freins?
 - Si non, que faudrait-il en plus?
- + Si tous ces points P1 sont pris en compte avez-vous la conviction que ROF se déploiera rapidement?

18/11/2013

© amue 2013

17



Certains arbitrages sont rendus en séance, d'autres ont été communiqués suite à la réunion. Le détail est consigné sur le fichier excel [annexe Portefeuille FT ROF 20131117](#).

Le comité réaffirme l'intérêt de ROF et lui précise les missions suivantes :

- ROF doit être la référence de l'offre de formation. Il doit donc être le point d'acquisition principal et avoir la capacité de partager aisément ses données avec tous types d'applicatifs.
- ROF doit être en cohérence avec la réforme de l'accréditation
- ROF doit être un outil de pilotage de l'offre de formation
- ROF doit permettre une publication simple et souple de l'offre de formation.



3. Projet SI-FVE

Un point de situation du projet SI-FVE est assuré en séance.



Depuis le dernier comité

- + Rédaction des exigences fonctionnelles
- + Etude des alternatives aux solutions des éditeurs du marché

D'ici la fin de l'année

- + Des exigences fonctionnelles finalisées
- + Une étude comparée de l'existant (modèles économiques compris)

Et après ?

- + Le projet est **suspendu** en attente de l'obtention d'un pré-financement.

3 | 25/11/2013 | © Amue 2013



En début d'année 2014 seront présentées les différentes stratégies envisageables pour la mise en œuvre de ce projet.